

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

**BREF D'EXÉCUTION
(Saisie et vente)**

Destinataire : Shérif

Ordre vous est donné de saisir et de vendre sans délai, aux enchères publiques ou par soumission, au meilleur prix possible, les biens personnels et les biens-fonds de la personne nommée ci-dessous qu'il faut pour couvrir les sommes indiquées dans le présent bref d'exécution, lesquelles sont payables en vertu de l'ordonnance ci-jointe, ainsi que les frais, honoraires et dépenses engagés pour exécuter le présent bref.

Après vous être conformé aux directives susmentionnées, vous verserez à la personne nommée au présent bref, sur la somme recueillie, la ou les sommes qui lui sont dues et en rendrez compte à la cour au moyen d'un rapport.

Fait le _____

Greffier de la cour

Nom et adresse de l'avocat ou de la personne qui fait délivrer le présent bref :

Nom et adresse de la personne dont les biens personnels doivent être saisis :

Montant du jugement qui demeure exigible :

Montant des frais qui demeurent exigibles :

Montant des intérêts sur le jugement et sur les frais qui demeurent exigibles : *[prière d'annexer le calcul]*

Dépens de la partie ayant droit à l'exécution :

Honoraires du shérif : *[à remplir par le shérif]*

Total : [à remplir par le shérif]

Partie ayant droit au paiement du jugement :